

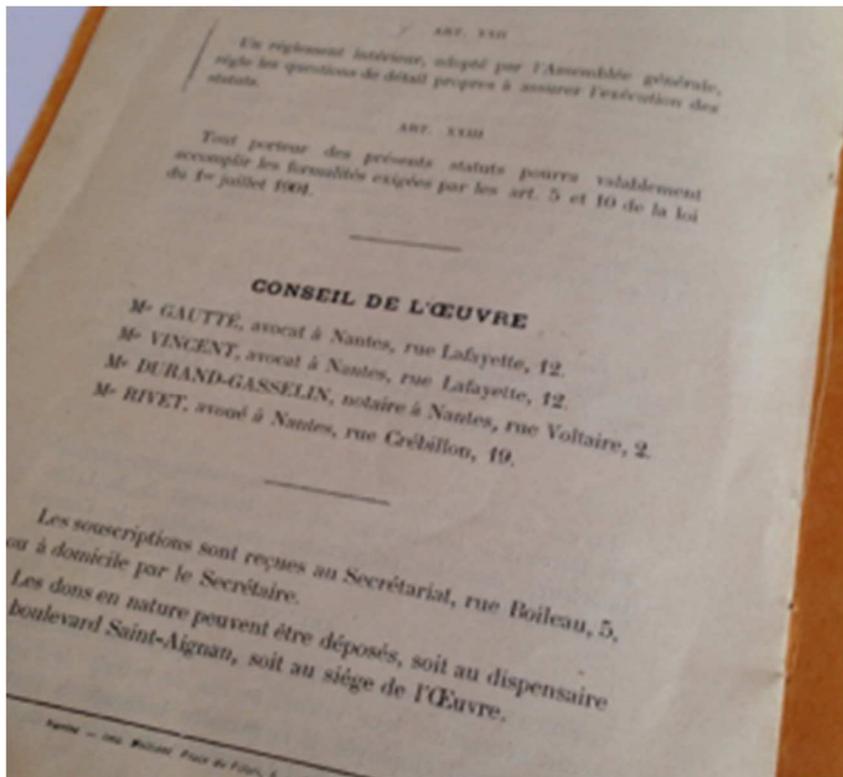
## L'Oeuvre Anti Tuberculeux de Loire-inférieure

Hippolyte Durand-Gasselin était très sensibilisé aux problèmes de santé de l'époque, en particulier la tuberculose, à cause de son fils Abel. C'est pourquoi on retrouve dans les donations qu'il a pu faire avec la générosité de Thomas Dobrée, des associations qu'il a voulu aider pour leur donner les moyens de pérenniser leur action.

Nous vous livrons ici la présentation que fait l'association Thétis sur son site internet, de son histoire :

**En 1901**, « l'OAT » (Oeuvre Anti Tuberculeux), est fondée par les docteurs Georges BERTIN père et fils pour lutter contre la tuberculose. Créée sous le régime des associations à but non lucratif (loi 1901), elle est reconnue d'utilité publique par le décret du 17 novembre 1902.

Sa première activité a été l'ouverture d'un solarium (1901), garderie de jour pour les enfants, cédé par la suite à la Croix Rouge.



(Nota : un Durand-Gasselin faisait partie du conseil de l'association à ses origines)

**En 1902**, l'œuvre est aidée par une donation importante de Thomas DOBREE, riche industriel et armateur nantais, sans postérité, qui a demandé à son ami Hippolyte DURAND GASSELIN d'être son légataire universel ; à charge pour lui de doter des œuvres charitables nantaises. En 1903, celui-ci fit don à l'œuvre d'un immeuble rue Boileau, siège actuel de l'Association.



L'œuvre progresse rapidement en créant successivement un centre antituberculeux (1902), 2ème dispensaire de France après celui de LILLE, un centre de placement des enfants à la campagne, puis un service de protection maternelle et infantile.

**En 1945**, l'association met son dispensaire à la disposition de l'Office Central d'Hygiène Sociale, qui est chargé d'assurer la coordination des moyens de lutte contre la tuberculose.

Pour préserver les enfants de la contamination, l'œuvre acquiert la propriété de la CIVELIERE, y fait procéder aux transformations nécessaires pour, en mars **1958**, ouvrir un établissement à caractère sanitaire comprenant 20 lits de pouponnière (de 0 à 3 ans) et 10 lits de maison d'enfants (de 3 à 6ans).

**A partir des années 50**, la tuberculose régresse considérablement grâce aux antibiotiques et à l'amélioration des conditions d'hygiène; L'établissement situé à la CIVELIERE s'ouvre ainsi à des enfants porteurs de nombreuses maladies et aux enfants porteurs de handicaps importants.

Avec la réforme hospitalière, un décret du 3 novembre 1976 autorise cet établissement à participer au Service Public Hospitalier. Après plusieurs agréments successifs, la CIVELIERE se dote d'une aire et d'une salle de jeux et d'un bassin hydrothérapie.

**En juillet 1985**, un nouvel arrêté préfectoral porte son agrément à 57 places.



**En 1997, l'Institut Spécialisé de Soins et d'Eveil (ISSE) Patrick GUILLON VERNE** (établissement médico-social) est créé. Il est agré pour 24 places destinées à des enfants polyhandicapés de 3 à 14 ans avec dix places financées. Cet établissement se situe allée de la Civelière en face de l'établissement la CIVELIERE.

**En février 2001**, l'agence régionale de l'hospitalisation (ARH) ne reconduit pas les agréments dont bénéficie l'établissement sanitaire de la CIVELIERE. **En juillet de cette même année**, une fédération d'associations du secteur sanitaire (**FAS**) est créée pour en reprendre la gestion. Elle bénéficie des autorisations pour 51 places.

La FAS réunit 4 associations : l'OAT, les œuvres de PEN BRON, l'Association villa Notre Dame et les Amis de Pen Bron. L'ISSE est détaché de cet établissement sanitaire situé sur le terrain de la CIVELIERE et reste géré par l'OAT.



**En juillet 2006** l'OAT évolue pour devenir « **THETIS** œuvre pour les enfants de l'Atlantique ». Son but est de développer et mener toutes activités dans le domaine sanitaire et médico-social, au bénéfice de tout être humain et en particulier des enfants et adolescents souffrant d'atteintes à leur intégrité physique ou mentale, et plus généralement, toutes opérations sous quelque forme que ce soit, susceptible de concourir, directement ou indirectement, à la réalisation de cette mission. (Article 1 des statuts).

L'établissement sanitaire de la CIVELIERE devient « ESEAN » (Etablissement Spécialisé pour Enfants et Adolescents de la région Nantaise) et a comme projet la construction d'un établissement qui accueillera 85 enfants et adolescents.

L'établissement sanitaire de la CIVELIERE devient « ESEAN » (Etablissement Spécialisé pour Enfants et Adolescents de la région Nantaise) a ouvert en février 2010. Il dispose de 50 lits d'hospitalisation complète et de 30 places d'hospitalisation de jour pour des soins de suite et de réadaptation (SSR). Il est situé à côté de l'ISSE, permettant une mutualisation des moyens avec cet institut, dont un temps de direction. Les bâtiments de la CIVELIERE dite « maison bourgeoise » sont restés inoccupés durant plusieurs années.

En 2014, THETIS travaille avec la Fédération Simon de Cyrène pour mener à bien la construction de maisons partagées sur le site de la CIVELIERE.

Henri Jousselin